

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2010-2011

Ministère de la Recherche et de l'Innovation

ISSN 1718-7044

This document is available in English.

Ministère de la Recherche et de l'Innovation

Pour obtenir des renseignements, veuillez communiquer avec la :
Direction de la planification des activités et des finances
Ministère de la Recherche et de l'Innovation

Tél. : 416-325-6421
Télec. : 416-327-4239

Table des matières

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2010-2011	Page
Vue d'ensemble du ministère	2
Mandat du ministère	2
Initiatives ministérielles clés	3
Contribution du ministère à la réalisation des priorités et des résultats clés	5
Activités permanentes du ministère	6
L'avenir	11
Lois	12
Mesure de performance	13
Organigramme du ministère	14
Organismes, conseils et commissions	15
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE	
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2010-2011	17
Tableau 2 : Sommaire — Fonctionnement et immobilisations par crédit	18
ANNEXE 1 : RAPPORT ANNUEL 2009-2010	19
Tableau 1 : Dépenses ministérielles 2009-2010	24
GLOSSAIRE	25

PARTIE I : Plan axé sur les résultats publié 2010-2011**VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE**

L'innovation est essentielle pour créer une économie vigoureuse et des emplois gratifiants sur lesquels les familles peuvent compter aujourd'hui et à l'avenir. Favoriser une économie axée sur l'innovation et concurrentielle à l'échelle internationale constitue une priorité pour la province et un élément essentiel du plan Ontario ouvert sur le monde.

Créé en 2005, le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI) vise à renforcer la position de premier plan qu'occupe l'Ontario en tant qu'économie et société axées sur l'innovation, où les personnes ayant des idées novatrices peuvent prospérer et où ces idées sont récompensées. Le ministère finance et appuie les projets de recherche, d'innovation et de commercialisation et les partenariats dans toute la province. Il collabore avec les collèges, les hôpitaux de recherche, les universités, les entités du secteur privé et les autres gouvernements.

Mandat du ministère

Le mandat du ministère est de favoriser une culture de l'innovation et promouvoir l'Ontario, à l'échelle nationale et internationale, comme lieu d'innovation.

**Orientation stratégique :
Programme d'innovation de
l'Ontario**

En avril 2008, le MRI a mis en œuvre le **Programme d'innovation de l'Ontario**, doté de 3,2 milliards de dollars, pour faire de l'innovation un élément moteur de l'économie de l'Ontario. Ce programme jette les assises nécessaires pour réaliser des initiatives ministérielles de premier plan qui appuient une économie vigoureuse et novatrice et de bons emplois pour les familles ontariennes.

« Il est encourageant de voir qu'on a pris un engagement à long terme envers l'excellence en recherche de base et appliquée. Cela jette les assises des grandes découvertes de demain. »

D' John Evans, président émérite, District de la découverte MaRS

Il vise notamment ce qui suit :

- faire en sorte que le gouvernement soit un catalyseur de l'innovation et de la commercialisation et affecter les ressources nécessaires pour y parvenir;
- faire des investissements considérables dans les recherches de haut calibre évaluées par les pairs qui créeront des emplois, assainiront l'environnement et amélioreront les services de santé dispensés aux familles ontariennes;

- axer les investissements du gouvernement sur les secteurs de recherche et les industries où l'Ontario jouit d'un avantage concurrentiel sur la scène mondiale;
- rationaliser et moderniser les programmes et processus gouvernementaux afin d'en accélérer le déroulement, en suivant l'exemple du secteur privé;
- créer une main-d'œuvre ayant d'excellentes compétences en sciences, en génie, en création, en affaires et en entrepreneuriat, attirer des personnes ayant de telles compétences et investir dans cette main-d'œuvre.

Faire progresser l'économie de l'innovation : priorités ministérielles

Dans le cadre de l'exercice 2010-2011, le Programme d'innovation de l'Ontario orientera les investissements et les travaux du ministère dans les domaines suivants :

- Intensifier l'innovation et la commercialisation dirigées par les entreprises
- Constituer un capital humain pour l'économie d'innovation
- Renouveler le leadership gouvernemental en matière de possibilités internationales

Initiatives ministérielles clés

Annoncé en 2009, le **Réseau ontarien d'excellence (le « Réseau EXCEL »)** jouera un rôle essentiel pour aider l'Ontario à mettre en œuvre son programme d'innovation de 3,2 milliards de dollars et faire en sorte que les innovations ontariennes disposent de toutes les possibilités de créer de nouveaux produits et services, de nouvelles entreprises, de nouvelles compagnies et de nouveaux emplois dans cette province.

Le Réseau ontarien d'excellence (le « Réseau EXCEL ») constitue le réseau d'innovation panprovincial revitalisé et axé sur les clients de l'Ontario.

Le Réseau EXCEL appuie également les jeunes entreprises, les nouvelles compagnies de croissance les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises intérieures et multinationales qui désirent privilégier l'innovation pour obtenir un avantage concurrentiel mondial et créer de nouvelles richesses en Ontario.

En 2010, le ministère travaillera avec le District de la découverte MaRS et les Centres d'excellence de l'Ontario afin d'élargir davantage le Réseau EXCEL. Le ministère sélectionnera également les centres d'innovation de l'Ontario qui agiront à titre d'agents principaux de prestation de services aux clients du Réseau EXCEL. Le Conseil consultatif du Réseau EXCEL – qui s'assurera de l'efficacité et de l'efficience générales du réseau — sera formé cette année.

Le Réseau EXCEL offrira notamment les programmes et services suivants :

- Les programmes et services accélérateurs des affaires : Série de programmes et de services pour aider à renforcer les dispositions à l'entrepreneuriat, créer des

entreprises concurrentielles à l'échelon mondial et aider les innovateurs qui relèvent tous les défis et saisissent toutes les possibilités qui accompagnent la création d'une entreprise innovatrice;

- Les programmes et services de collaboration entre l'industrie et l'université : Ces programmes et services visent à accélérer le passage, des laboratoires de l'Ontario au marché mondial, des découvertes de la recherche de calibre mondial; à appuyer la collaboration entre l'industrie et l'université à propos de défis de recherche technique avec les établissements de recherche existants (collèges, universités, hôpitaux, etc.); à développer les talents en cultivant les aptitudes à l'entrepreneuriat et aux affaires et offrir une expérience du monde réel à la prochaine génération d'innovateurs de l'Ontario.
- Les compétences sectorielles : Pourraient inclure des services spécialisés comme la connaissance du secteur, les ressources universitaires (chercheurs, équipement, etc.), les connaissances et les conseils en matière de milieu de réglementation et le développement des marchés pour aider les clients à commercialiser les produits ou les services d'une façon plus rapide et plus efficace.

Poursuite de l'engagement envers l'innovation annoncée dans le budget de 2010

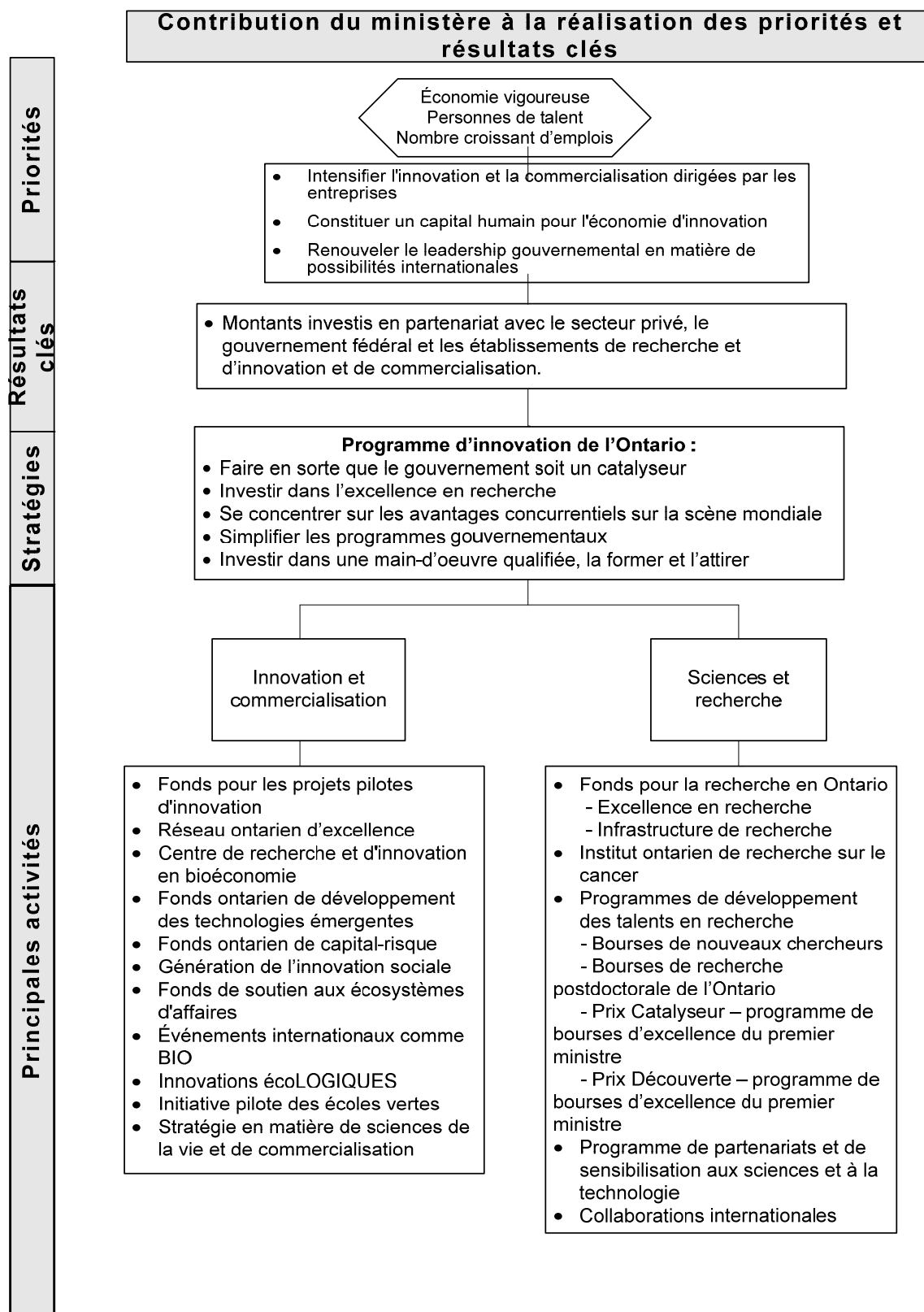
Le budget de 2010 fait état de l'engagement continu de l'Ontario envers l'innovation comme plateforme pour appuyer le plan Ontario ouvert sur le monde, qui vise à transformer l'Ontario en une économie axée sur l'innovation.

Le ministère continuera la mise en œuvre du Programme pluriannuel d'innovation de l'Ontario et tous les programmes se poursuivront à l'échelle prévue.

En fait, le MRI prévoit augmenter ses dépenses de 67 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2010-2011, ce qui constitue une augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente, et continuera d'investir dans les priorités clés comme le Fonds pour la recherche en Ontario, le volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie, le Programme de bourses de nouveaux chercheurs, le Fonds ontarien de capital-risque et le Fonds ontarien de développement des technologies émergentes.

« Au moyen d'initiatives comme le Fonds ontarien de développement des technologies émergentes, ce gouvernement répond à un besoin urgent d'avoir accès à du capital pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat. Le modèle de coinvestissement collabore avec le marché afin d'aider les entrepreneurs ontariens à démarrer un plus grand nombre d'entreprises et à créer davantage d'emplois dans la province. »

*Iain Klugman
Président et chef de la direction de
Communtech, Waterloo*



Activités permanentes du ministère

Le **Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario** (Programme ER-FRO) accorde aux chercheurs le soutien nécessaire pour effectuer des recherches de pointe. Ce programme favorise l'excellence en recherche en Ontario et contribue à améliorer le climat des affaires et les compétences ainsi qu'à étoffer les connaissances requises pour innover en Ontario, tout en encourageant et célébrant l'innovation par l'entremise des activités de liaison.

Le MRI a investi 368,6 millions de dollars dans le Programme ER-FRO depuis 2006-2007 pour appuyer 91 projets de pointe dans la province, ce qui a généré des investissements de contrepartie de 730,8 millions de dollars de la part de partenaires industriels, institutionnels et fédéraux.

Par l'entremise du Programme ER-FRO, le **volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie (volet GL²)** a organisé, en 2009-2010, un concours spécial pour appuyer la génomique et la recherche fondamentale et appliquée liée à la génomique dans les universités, hôpitaux et autres établissements de recherche en Ontario.

Dans le cadre du Programme ER-FRO, le MRI a investi 6,5 millions de dollars dans le « Ontario Network for Advanced Medical Imaging Detectors » à l'Institut de recherche de la région de Thunder Bay.

Ce réseau réunira les chercheurs et l'industrie afin de mettre au point et de commercialiser une nouvelle génération de dispositifs d'imagerie révolutionnaires destinés à diverses applications biomédicales. Ces dispositifs permettront de détecter et de diagnostiquer des problèmes médicaux très tôt et de façon précise, ce qui est essentiel à un traitement et à un rétablissement efficaces.

Le volet GL² appuie la création de nouvelles connaissances pour accroître l'innovation en concentrant ses investissements dans des projets de pointe et d'envergure en matière de génomique et de recherche liée à la génomique.

En avril 2010, le MRI a annoncé un investissement de plus de 115 millions de dollars dans 19 projets de recherche de pointe. Les chercheurs affectés à ces projets travaillent à découvrir de nouvelles thérapies et technologies qui permettront aux gens d'être en meilleure santé et qui protégeront l'environnement et la biodiversité.

Grâce au **Programme d'infrastructure de recherche du Fonds de recherche de l'Ontario** (Programme IR-FRO), les chercheurs disposent des fonds nécessaires pour investir dans du matériel et des installations ultramodernes. En fournissant aux chercheurs le matériel dont ils ont besoin, les établissements de recherche de la province peuvent attirer les personnes les plus talentueuses et se doter de la capacité nécessaire pour effectuer des travaux de recherche de calibre mondial.

Depuis 2004-2005, le MRI s'est engagé à verser environ 571 millions de dollars pour couvrir les coûts d'infrastructure de 1 165 projets de recherche de pointe dans la

province. De plus, le Programme IF-FRO génère des investissements de contrepartie de près de 1,4 milliard de dollars de la part du gouvernement fédéral et de partenaires institutionnels.

L'Institut ontarien de recherche sur le cancer (IORC)

est un organisme autonome sans but lucratif financé par le MRI. Il effectue des recherches innovatrices sur les causes et les traitements du cancer. Le MRI investira en tout 357 millions de dollars au cours des cinq premières années d'existence de l'IORC pour l'aider à couvrir ses coûts de fonctionnement et d'immobilisations.

En 2009-2010, le programme de commercialisation et de création de la propriété intellectuelle de l'IORC a financé *treize* projets (10 projets existants et 3 nouveaux investissements) qui transforment la recherche en laboratoire en applications cliniques. Cela représente un investissement total de *2,95 millions de dollars pour l'exercice 2009-2010*. Deux nouvelles entreprises se sont créées au cours de l'année.

Grâce au partenariat avec l'**International Cancer Genome Consortium**, qui permet de coordonner les travaux de scientifiques du monde entier, l'Institut ontarien de recherche sur le cancer (IORC) collabore avec des chercheurs internationaux qui luttent contre le cancer. Pour appuyer cette collaboration, le MRI a investi 40 millions de dollars dans l'IORC pour aider cet organisme à recueillir des données scientifiques et à les partager avec des chercheurs du monde entier. L'information génétique sur les cellules cancéreuses aidera à trouver de meilleurs moyens de détruire les tumeurs et à adapter les traitements aux types de cancer. À l'heure actuelle, 18 organismes de financement dans 10 pays et l'Union européenne ont officiellement démarré des projets liés à l'ICGC et se sont engagés à verser un financement d'environ 400 millions de dollars. Ce projet attirera d'autres investissements et créera des emplois pour plus de 50 chercheurs.

Le **Fonds pour les projets pilotes d'innovation** a été annoncé en 2006. Il a pour but d'aider les entreprises à mettre au point des biotechnologies environnementales prometteuses et des technologies faisant appel aux énergies de remplacement. Jusqu'à maintenant, le MRI a financé neuf entreprises ontariennes qui dirigeront la prochaine génération de projets novateurs comme ceux portant sur l'hydroélectricité et les nouveaux panneaux solaires. Dans le budget de l'Ontario de 2009, le gouvernement a annoncé qu'il affecterait 50 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans au

Par l'entremise du Fonds pour les projets pilotes d'innovation, la province investit 3,6 millions de dollars dans l'entreprise [Group IV Semiconductor Inc.](#) (Group IV) d'Ottawa pour l'aider à agrandir ses installations de fabrication à l'Université Carleton et à compléter la mise au point de sa technologie.

La technologie élaborée par cette entreprise pourrait permettre de concevoir des ampoules à faible coût nécessitant 90 % moins d'électricité que les ampoules régulières et qui dureront beaucoup plus longtemps, ce qui réduira grandement les émissions de gaz à effet de serre et la quantité de déchets dans les sites d'enfouissement.

Fonds pour les projets pilotes d'innovation.

Le **Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (FODTE)** un fonds d'investissement direct établi par la province de l'Ontario en 2009. Le gouvernement a annoncé que le FODTE serait doté d'un budget de 250 millions de dollars afin de faire des coinvestissements, de concert avec les investisseurs admissibles, dans des entreprises ontariennes privées, innovantes et à forte croissance. Le Fonds est géré par la Société ontarienne de financement de la croissance (SOFC), organisme du ministère de la Recherche et de l'Innovation de l'Ontario. Jusqu'à présent, la Société ontarienne de financement de la croissance a approuvé, par l'entremise du FODTE, des investissements d'environ 9 millions de dollars dans quatre entreprises de technologie ontariennes : Avvasi Inc., Bearing Media Inc., ecobee Inc. et EnviroTower.

Fonds ontarien de capital-risque. En 2007-2008, le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), la Banque Royale du Canada, la Banque de développement du Canada et la Financière Manuvie se sont engagés à emboîter le pas à l'Ontario, qui avait investi 90 millions de dollars, afin de créer le Fonds ontarien de capital-risque, doté de 205 millions de dollars. La contribution de l'Ontario est détenue par la Société ontarienne de financement de la croissance. Le Fonds est géré par Northleaf Capital (anciennement TD Private Equity) pour le compte des commanditaires, y compris l'Ontario. Jusqu'à maintenant, Northleaf Capital, le gestionnaire du Fonds, investit près de 60 millions de dollars dans trois fonds basés en Ontario et gérés par Georgian Partners, XPV Capital Corporation et Lumira Capital. Le Fonds ontarien de capital-risque a également coinvesti directement dans deux entreprises ontariennes : I Love Rewards et BlueCat Networks.

L'**exonération fiscale ontarienne pour la commercialisation** a été annoncée en 2008 afin d'appuyer les nouvelles entreprises de secteurs prioritaires en encourageant la commercialisation de la propriété intellectuelle développée par des universités, des collèges ou des établissements de recherche canadiens admissibles. Le programme accorde aux entreprises admissibles une exonération de l'impôt des sociétés de l'Ontario et de l'impôt minimum sur le revenu des sociétés pendant leurs dix premières années d'imposition.

Réseau ontarien d'excellence (Réseau EXCEL). En juin 2009, le ministère de la Recherche et de l'Innovation a donné les grandes lignes d'une nouvelle vision visant à accélérer la croissance des entreprises novatrices en Ontario. Le réseau revitalisé compte parmi ses membres :

- Le District de la découverte MaRS. Ce centre d'innovation sans but lucratif dirige la mise en œuvre de programmes accélérateurs des affaires reliant les entrepreneurs en sciences, en technologie et sociaux aux compétences d'affaires, réseaux et capitaux afin de stimuler l'innovation et d'accélérer la création et la croissance d'entreprises ontariennes prospères. Le District de la découverte MaRS, en partenariat avec les centres régionaux d'innovation de l'Ontario, a réalisé des programmes qui ont connu beaucoup de succès en 2009-

2010 en offrant des services spécialisés de mentorat, de réseautage, de renseignements commerciaux et autres services consultatifs à plus de 1 000 entreprises novatrices, en plus d'organiser des événements, de créer des partenariats et de promouvoir l'Ontario sur la scène nationale et internationale.

- Les Centres d'excellence de l'Ontario. Ces centres visent principalement à aider des entreprises novatrices de l'Ontario à repérer les grandes découvertes en recherche, les personnes talentueuses et la technologie mise au point dans les universités et collèges ainsi que dans les centres universitaires des sciences de la santé de calibre international de l'Ontario. Les Centres d'excellence de l'Ontario ont activement appuyé près de 400 entreprises en 2008-2009.

Le **Fonds de soutien aux écosystèmes d'affaires** appuie des partenariats de pointe entre les universités et l'industrie qui accéléreront la conception de produits dans des marchés mondiaux émergents. En 2009-2010 et au début de l'exercice 2010-2011, le ministère a lancé quatre nouveaux centres d'innovation :

- GreenCentre Canada a reçu 13,6 millions de dollars pour concevoir la prochaine génération de produits industriels écologiques;
- Coral CEA a reçu 9,3 millions de dollars pour aider les entreprises ontariennes à être concurrentielles dans le marché international des applications adaptées aux communications, qui fournit la prochaine génération d'outils d'efficacité destinés à diverses applications industrielles;
- Le Carrefour Communité : l'accélérateur de médias numériques et de supports mobiles a reçu 26,4 millions de dollars pour faire en sorte que l'Ontario demeure un chef de file dans le marché en pleine croissance des applications de médias numériques et de supports mobiles dans un éventail d'industries;
- L'Échange des technologies de la santé (HTX) a reçu 21 millions de dollars qui lui permettront d'établir des partenariats avec des entreprises novatrices, des établissements de recherche et des fournisseurs de soins de santé afin de mettre au point des technologies fonctionnelles et médicales de pointe pouvant être commercialisées dans le monde.

Bourses pour les chercheurs de talent.

Le ministère continue de récompenser les chercheurs de talent par l'entremise de ses programmes comme le Prix Catalyseur (2,8 millions de dollars versés à 14 entreprises novatrices depuis 2007) et le Prix Découverte (4,75 millions de dollars versés accordés à 13 chercheurs de haut calibre depuis 2007), deux programmes d'excellence du premier

Les recherches visant à appuyer une gestion environnementale durable de nos écosystèmes d'eau douce en exploitant une énergie nouvelle tout en réduisant notre empreinte de carbone et en protégeant les Ontariens qui dépendent des eaux souterraines pour s'approvisionner en eau potable comptent parmi les 14 projets de recherche en bioéconomie et technologies propres ayant reçu l'appui du Programme de bourses de nouveaux chercheurs de la province.

ministre. De plus, dans le cadre du Programme de bourses d'excellence du premier ministre en recherche médicale, financé par le MRI et administré par MaRS, on a accordé 20 millions de dollars à 8 personnes depuis 2007.

Bourses de nouveaux chercheurs. Jusqu'à maintenant, le MRI a remis 419 bourses de nouveau chercheur, d'une valeur totale de 58,7 millions de dollars, pour aider de nouveaux chercheurs à constituer leur équipe et les appuyer au début de leur carrière. Chaque boursier reçoit jusqu'à 140 000 \$ du MRI et un montant de 50 000 \$ de l'établissement de recherche. Depuis 2003, les récipiendaires d'une bourse de nouveau chercheur ont utilisé 1 % de leur bourse pour faire participer plus de 24 000 jeunes à 544 activités de sensibilisation.

Bourses de recherche postdoctorale. Le MRI a accordé des bourses de recherche postdoctorale d'une valeur de 9,8 millions de dollars pour appuyer 196 personnes en Ontario. Ce programme de bourses permet de recruter de jeunes chercheurs remarquables qui, à titre de boursier de recherche postdoctorale, travaillent dans des établissements de recherche de la province pendant deux ans. Pour chaque boursier, les établissements de recherche reçoivent du MRI 25 000 \$ par année pendant deux ans et doivent accorder un montant équivalent au boursier.

Programmes de sensibilisation des jeunes. Le ministère favorise le développement de la prochaine génération de chercheurs et d'innovateurs grâce à ses programmes pour les jeunes.

- Depuis 2005-2006, le ministère a investi 5 millions de dollars dans 42 projets du Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie pour aider les jeunes à s'ouvrir à la science.
- Le Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie (Y-STOP) et le Programme de participation des enseignants à la recherche scientifique et technologique (T-STOP) ont pour but d'inspirer les jeunes afin qu'ils optent pour une carrière dans les sciences et la technologie en leur permettant de vivre des expériences pratiques et d'avoir accès à des chercheurs de premier plan en Ontario.

Programme de collaboration stratégique à l'échelle internationale. Le ministère continuera de promouvoir l'innovation en Ontario sur la scène nationale et internationale par l'entremise du Programme de collaboration stratégique à l'échelle internationale (PCSI). Ce programme finance les activités de collaboration stratégique auxquelles se livrent les établissements de recherche de l'Ontario et les chercheurs internationaux. L'objectif du programme est d'accroître le potentiel économique à long terme de l'Ontario en attirant et en gardant en poste les chercheurs les plus doués et les plus brillants. Depuis 2005-2006, le PCSI a investi 2,8 millions de dollars pour appuyer 20 activités de collaboration internationales.

Partenariat avec la Californie dans le domaine des cellules souches. Le Cancer Stem Cell Consortium, annoncé en mai 2008 par le premier ministre Dalton McGuinty et qui profite d'un financement de 30 millions de dollars provenant de l'Institut ontarien de

recherche sur le cancer, coordonne et finance la recherche sur les cellules souches du cancer effectuée par des chercheurs, des universités et des entreprises du Canada et de Californie. En 2009-2010, cet investissement a généré des investissements supplémentaires de 80 millions de dollars de la part de Génome Canada, des Instituts de recherche en santé du Canada et du California Institute for Regenerative Medicine destinés à des projets communs de cellules souches du cancer de l'IORC auxquels travaillent des scientifiques canadiens et californiens.

L'AVENIR

En 2010-2011, le MRI mettra l'accent sur la mise en œuvre du Programme d'innovation de l'Ontario et la mise en place du Réseau ontarien d'excellence (Réseau EXCEL), misera sur la réussite d'autres programmes et initiatives en vigueur et donnera suite aux engagements pris en vertu de programmes et de lois.

LOIS

La *Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance* établit la Société ontarienne de financement de la croissance en tant que personne morale sans capital-actions. Elle précise que la Société est un mandataire de la Couronne du chef de l'Ontario et doit s'occuper de l'intérêt du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque.

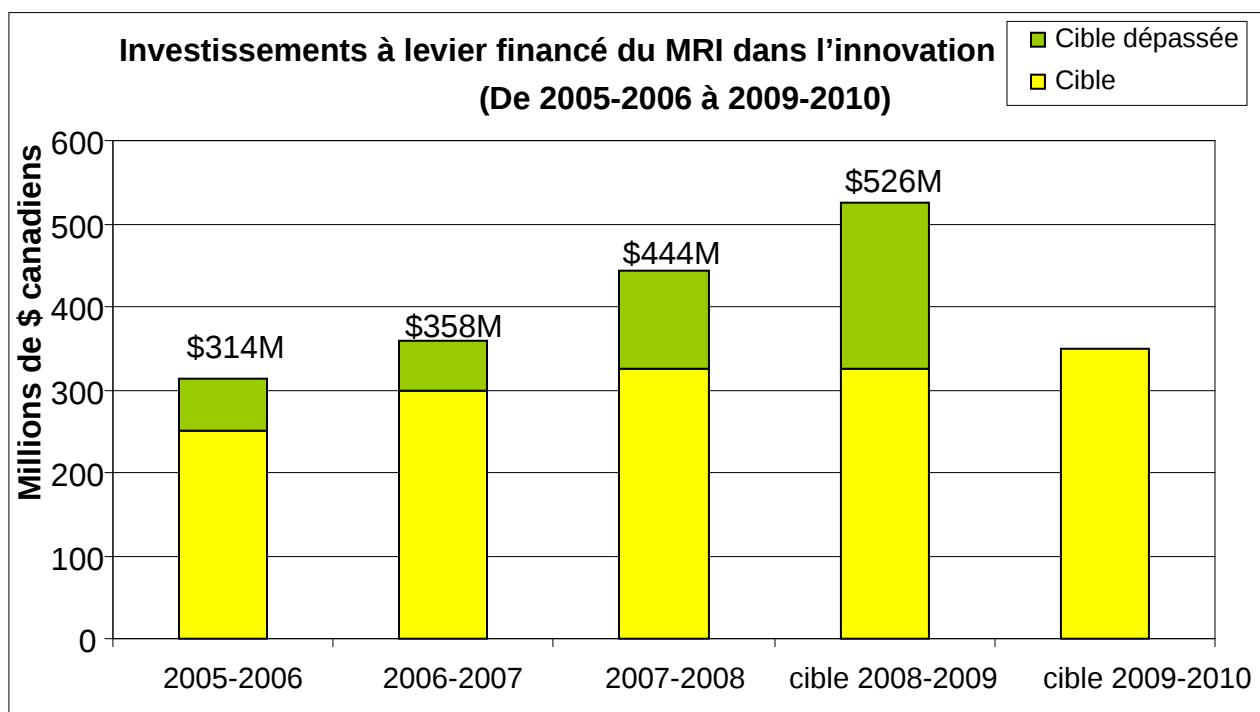
Le *Règlement de l'Ontario 278/09* pris en application de la *Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance* stipule que la Société acquière un portefeuille de placement dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, s'en occupe et le gère. Ce fonds est appelé Fonds ontarien de développement des technologies émergentes en français.

L'exonération fiscale ontarienne pour la commercialisation, administrée conjointement par le MRI et le ministère du Revenu, est un programme légiféré en vertu de la *Loi sur l'imposition des sociétés* et de la *Loi de 2007 sur les impôts*. L'application de ces lois incombe au ministère des Finances.

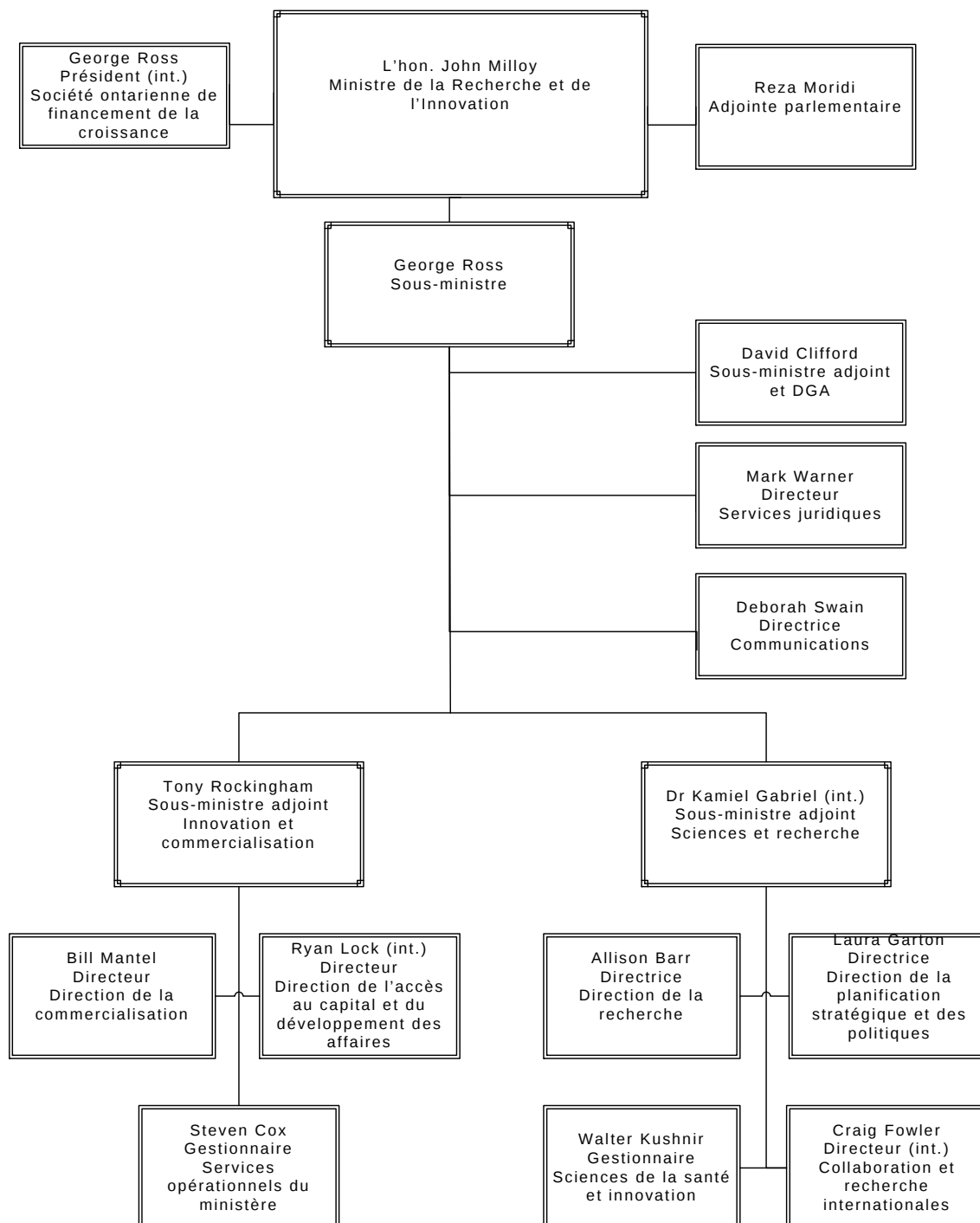
MESURE DE PERFORMANCE

La mesure de performance des investissements à levier financier dans le secteur de l'innovation procure de l'information sur les investissements de partenaires et partagés prévus dans des projets de recherche et de commercialisation financés par le ministère. Il s'agit d'un indicateur important, car il révèle le rôle joué par le ministère à titre de facilitateur et de générateur d'investissements ainsi que la participation financière du secteur privé, du gouvernement fédéral et d'autres intervenants aux initiatives ontariennes de recherche et de commercialisation.

Chaque année, on dépasse les objectifs fixés en ce qui concerne les investissements à levier financier. En 2008-2009, ces investissements étaient de 526 millions de dollars, soit une hausse de 82 millions de dollars par rapport à l'année précédente et de 201 millions de dollars par rapport à l'objectif fixé.



ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE



ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS

Organisme d'exploitation

Société ontarienne de financement de la croissance

La Société ontarienne de financement de la croissance (SOFC ou la Société) a été créée aux termes de la *Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} février 2009. Le conseil d'administration provisoire de la SOFC est formé de fonctionnaires qui ont été nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil le 4 février 2009.

La SOFC est un mandataire de la Couronne et est considérée comme une entreprise opérationnelle. En vertu de la Loi, les objets de la Société sont les suivants :

- s'occuper de l'intérêt du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque SC, et notamment le recevoir, le détenir et l'administrer;
- acquérir un portefeuille de placement dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, s'en occuper et le gérer. Ce fonds est appelé Fonds ontarien de développement des technologies émergentes en français;
- réaliser les autres objets précisés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

D'autres objets de la Société ont été ajoutés plus tard en 2009 par l'entremise du Règlement de l'Ontario 278/09 pris en application de la Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance.

L'exercice de la Société débute le 1^{er} avril et prend fin le 31 mars de l'année suivante. Dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice, le conseil d'administration présentera au ministre de la Recherche et de l'Innovation un rapport annuel faisant état de ses affaires et comprenant des états financiers vérifiés.

Organismes consultatifs

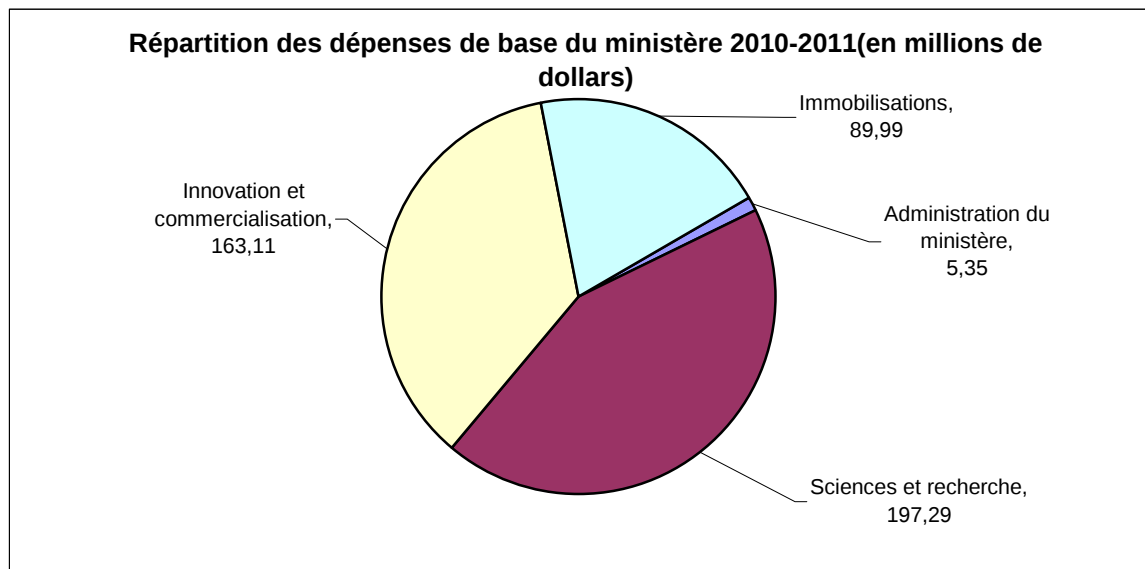
Conseil consultatif du Fonds pour la recherche en Ontario

Le Conseil consultatif du Fonds pour la recherche en Ontario se prononce sur les demandes présentées dans le cadre des programmes de recherche de l'Ontario, qui versent des fonds aux chercheurs de talent et financent les besoins en matière d'infrastructure et de fonctionnement. Le Conseil fait des recommandations au ministre selon les mérites d'un projet et sa concordance avec les buts du programme correspondant et, au besoin, conseille et aide le ministre. Il se prononce notamment sur les demandes présentées dans le cadre du Fonds pour la recherche en Ontario (FRO), du Programme de bourses de nouveaux chercheurs (BNC), du Prix Découverte – programme de bourses d'excellence du premier ministre et du Prix Catalyseur – programme de bourses d'excellence du premier ministre. Le FRO finance

l'infrastructure, le fonctionnement et les frais généraux pour soutenir la R-D de pointe dans les établissements de recherche de l'Ontario. La BNC appuie les chercheurs qui se distinguent tôt dans leur carrière. Le Prix Découverte récompense l'excellence dans le domaine de la recherche des meilleurs chercheurs en Ontario et le Prix Catalyseur reconnaît tant les personnes que les entreprises qui ont fait preuve d'excellence dans le domaine de l'innovation.

Conseil consultatif du Réseau ontarien d'excellence

En 2009-2010, le ministère a créé le Conseil consultatif du Réseau ontarien d'excellence dans le cadre du Réseau ontarien d'excellence revitalisé. Le Conseil fournira des avis pour s'assurer que le réseau spécialisé de partenaires de mise en œuvre et de programmes d'accélération des affaires de l'Ontario soit l'un des meilleurs au monde, fonctionne de façon optimisée et soit axé sur les résultats, faisant ainsi en sorte que les entreprises ontariennes puissent commercialiser leurs produits novateurs partout dans le monde.

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ DU MINISTÈRE 2010-2011
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2010-2011

Nom du programme	Dépenses prévues du ministère (M\$)
Charges de fonctionnement *	
Administration du ministère	5,3586
Sciences et recherche	197,2942
Innovation et commercialisation	163,1176
Total - Charges de fonctionnement *	365,7714
Charges d'immobilisations *	89,9980
Total – Charges de fonctionnement et d'immobilisations, sauf les actifs *	455,7694
Actifs de fonctionnement	7,8490
Immobilisations	0,0010

*Ne tient pas compte des redressements de consolidation

Tableau 2 : Sommaire — Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère met l'accent sur les activités appuyant un Ontario plus fort qui créent des emplois pour l'économie d'aujourd'hui et de demain. Pour ce faire, il met en œuvre des politiques et des programmes de recherche et d'innovation fondés sur les conseils d'experts afin d'obtenir l'excellence, la performance et les résultats recherchés; collabore étroitement avec ses ministères partenaires pour mettre en œuvre des programmes qui seront bénéfiques sur le plan social, environnemental et économique; favorise l'instauration d'une culture de l'innovation; et fait connaître l'Ontario sur la scène nationale et internationale comme une économie et une société axées sur l'innovation.

Les priorités principales du ministère sont les suivantes : tirer parti de l'excellence ontarienne en recherche et commercialisation; axer les investissements sur les domaines où l'Ontario peut être compétitif sur la scène internationale; mettre à profit les compétences, les connaissances et le financement; établir un climat commercial favorisant l'innovation; et renforcer le rôle d'agent de changement du gouvernement de l'Ontario.

Crédits et programmes	Prévisions 2010-2011 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2009-2010		2009-10 *		Chiffres réels 2008-09 \$
		\$	%	Prévisions \$	Chiffres réels provisoires \$	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
Progr. de la recherche et de l'innovation	455,703,400	50,595,200	(10%)	506,298,600	380,917,600	421,173,548
Total, y compris mandats spéciaux	455,703,400	50,595,200	(10%)	506,298,600	380,917,600	421,173,548
Moins : Mandats spéciaux	-	-		-	-	-
Total à voter	455,703,400	50,595,200	(10%)	506,298,600	380,917,600	421,173,548
Mandats spéciaux	-	-		-	-	-
Crédits législatifs	66,014	50,000	(43%)	116,014	64,014	65,968
Redressement de consolid. net - Collèges	(3,640,000)	1,510,000	-	(2,130,000.00)	(2,131,700)	-
Redressement de consolid. net - Hôpitaux	(18,400,000)	6,596,300	(26%)	(24,996,300)	(27,985,900)	(36,474,653)
Autre redressement - Société ontarienne de financement de la croissance	(22,200,000)	45,620,000	131%	23,420,000	(7,000,000)	(89,302,553.00)
Total du ministère - Fonction. et immobil.	411,529,414	91,178,900	(18%)	502,708,314	343,864,014	295,462,310
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATIONS						
Progr. de la recherche et de l'innovation	7,850,000	7,322,000	(48%)	15,172,000	-	-
Total à voter - Actifs	7,850,000	7,322,000	(48%)	15,172,000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées en raison des changements relatifs à l'organisation du ministère et à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le budget de l'Ontario.

ANNEXE I : RAPPORT ANNUEL 2009-2010

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI) se concentre sur l'engagement pris par le gouvernement envers l'innovation en tant que moteur de la croissance de tous les secteurs de l'économie.

Sommaire des réalisations

Points saillants des réalisations au cours de l'exercice 2009-2010 :

- Annonce du **Réseau ontarien d'excellence (Réseau EXCEL)**, le réseau d'innovation panprovincial revitalisé et axé sur les clients, qui alignera tous les programmes et toutes les ressources dont dispose l'Ontario pour appuyer les innovatrices et innovateurs qui s'emploient à convertir les grandes idées en produits et services concurrentiels à l'échelon mondial.
- Le volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie (volet GL²) d'une valeur de 115 millions de dollars, qui fera la promotion des découvertes en Ontario en appuyant la recherche transformatrice, à l'échelle internationale, en génomique et dans des domaines de recherche liés aux gènes.
- Investissement de 250 millions de dollars dans le **Fonds ontarien de développement des technologies émergentes**, un fonds d'investissement direct qui créera une communauté dynamique dans le secteur du capital de risque pour aider les entreprises ontariennes à croître et à être concurrentielles à l'échelle mondiale.
- Investissement de 25 millions de dollars pour établir le **Centre de recherche et d'innovation en bioéconomie à Thunder Bay**, qui attirera des dirigeants de l'industrie et des chercheurs de calibre mondial pour créer la prochaine génération de bioproduits forestiers renouvelables
- En partenariat avec le ministère de l'Éducation, lancement de l'**Initiative pilote des écoles vertes**, un programme d'investissement en immobilisations de 20 millions de dollars qui identifie et teste les produits, technologies et services verts innovateurs dans les écoles de l'Ontario et qui offre un tremplin idéal pour la démonstration des technologies vertes novatrices dans le monde réel.
- En partenariat avec le ministère des Services gouvernementaux, mise en œuvre des premières étapes de la **stratégie Innovations écoLOGIQUES**, une initiative grâce à laquelle le gouvernement de l'Ontario (tirera parti) de son pouvoir d'achat pour appuyer les nouvelles entreprises novatrices spécialisées dans les technologies vertes.
- Investissement de 26 millions de dollars dans le Carrefour Communittech : l'accélérateur de médias numériques et de supports mobiles, un nouveau centre

qui aide les nouvelles entreprises dans le domaine des médias numériques à croître et à réussir à l'échelle internationale. En particulier, le Carrefour va au-delà du secteur du divertissement pour se concentrer sur les entreprises qui créent du matériel et des logiciels pour les industries, y compris la fabrication de pointe, les soins de santé et les finances.

- Investissement de 10 millions de dollars pour appuyer l'Ontario Initiative in Personalized Stem Cell Medicine, qui réunit des chercheurs de renommée mondiale spécialisés en cellules souches et plus de 400 employés de recherche hautement qualifiés afin de mettre au point des découvertes et des thérapies d'avant-garde dans le domaine de la médecine spécialisée.
- Octroi de 9,3 millions de dollars pour appuyer le consortium Coral CEA de 44 millions de dollars, qui aide les entreprises ontariennes désireuses d'obtenir une part du marché en lien avec la demande croissante en applications adaptées aux communications, des applications logicielles permettant la création de technologies intelligentes destinées à diverses applications industrielles, y compris les technologies propres, les soins de santé et la sécurité.
- Octroi de 13,6 millions de dollars pour appuyer GreenCentre Canada, situé à l'Université Queen's de Kingston. Le centre, exploité par PARTEQ Innovations, reliera les découvertes en chimie verte réalisées dans les universités ontariennes aux entreprises afin de concevoir de produits permettant de remplacer les produits chimiques toxiques et d'accélérer la commercialisation.

Jeter les assises de l'innovation dans la province : Le Programme d'innovation de l'Ontario

L'Ontario investit dans un programme d'innovation ambitieux pour s'assurer que la province sera une des économies gagnantes du XXI^e siècle. Grâce à un investissement de près de 3,2 milliards de dollars sur huit ans et à des mesures ayant pour but de saisir les occasions qui se présentent sur le marché mondial, ce programme mise sur les forces du secteur ontarien de la création, la diversité culturelle de la province, une main-d'œuvre hautement qualifiée, un système d'éducation de calibre mondial et un secteur de la recherche reconnu à l'échelle internationale.

Le programme a pour but de stimuler la croissance des industries qui façonneront l'avenir de la province et créeront la prochaine génération d'emplois et la prochaine vague de prospérité en Ontario. Il mise sur le meilleur atout de la province : le talent et l'ingéniosité de sa population. Le programme repose sur les principes suivants :

- faire en sorte que le gouvernement soit un catalyseur de l'innovation et de la commercialisation et affecter les ressources nécessaires pour y parvenir;

- faire des investissements considérables dans les recherches de haut calibre évaluées par les pairs qui créeront des emplois, assainiront l'environnement et amélioreront les services de santé dispensés aux familles ontariennes;
- axer les investissements du gouvernement sur les secteurs de recherche et les industries où l'Ontario jouit d'un avantage concurrentiel sur la scène mondiale;
- rationaliser et moderniser les programmes et processus gouvernementaux afin d'en accélérer le déroulement, en suivant l'exemple du secteur privé;
- en collaboration avec les entreprises, mieux faire connaître dans le monde entier les atouts de l'Ontario sur le plan de la recherche et ses réussites en matière d'innovation.

Faire progresser l'économie de l'innovation : Secteurs prioritaires

Le programme d'innovation orientera les investissements vers les secteurs où l'Ontario est ou sera un chef de file mondial. On mettra d'abord l'accent sur la bioéconomie et les technologies propres, les technologies de pointe dans le secteur de la santé, la recherche et la fabrication pharmaceutiques, ainsi que les médias numériques et les technologies de l'information et des communications.

Investissements effectués en 2009-2010 :

- bioéconomie et technologies propres : 107,2 millions de dollars;
- technologies de pointe dans le secteur de la santé et recherche pharmaceutique : 154,7 millions de dollars;
- médias numériques et technologies de l'information et des communications : 85,9 millions de dollars

Appuyer le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents

Le MRI appuie le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents. Ce fonds, créé par le gouvernement, est administré conjointement avec le ministère du Développement économique (MDE). Il témoigne de l'engagement ferme du gouvernement à l'égard d'investissements ciblés dans les secteurs où l'Ontario peut jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale.

Jusqu'à maintenant, aux termes du Programme d'investissement dans le secteur biopharmaceutique, un volet du Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents, on a investi 26,5 millions de dollars dans cinq projets qui ont créé 195 emplois permanents au sein de cinq entreprises de calibre mondial, Therapure, Merck, Pfizer, Purdue Pharma et Sanofi-Pasteur, ainsi que 400 emplois de courte durée dans le secteur de la construction.

Établir un secteur dynamique pour la recherche au niveau postsecondaire

Dans le cadre de la quatrième ronde de financement du Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario (FRO), le MRI a investi près de 69,5 millions de dollars pour appuyer 21 projets de recherche de pointe dans la province.

En 2009-2010, le MRI a investi près de 262 millions de dollars par l'entremise du Programme d'infrastructure de recherche du Fonds de recherche de l'Ontario pour appuyer 214 projets d'infrastructure dans la province.

Le MRI a également investi plus de 114 millions de dollars pour appuyer 19 projets de recherche de pointe dans toute la province par l'entremise d'un concours organisé par le volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie (GL²) qui permet à la province de financer la recherche transformatrice et d'aller de l'avant dans un secteur où les chercheurs de l'Ontario ont démontré un leadership sur le plan mondial.

Le ministère continue d'appuyer la recherche novatrice sur les causes et les traitements du cancer par l'entremise de l'Institut ontarien de recherche sur le cancer (IORC). Le MRI investit en tout 357 millions de dollars au cours des cinq premières années d'existence de l'IORC.

Accroître la capacité de l'Ontario de commercialiser les résultats de la recherche

En 2009-2010, le MRI a continué d'appuyer la commercialisation des résultats de la recherche et a continué de mettre en œuvre de façon efficace les programmes existants de recherche et de commercialisation :

- Il a continué de mettre en œuvre le Fonds pour les projets pilotes d'innovation (FPPI), doté de 80 millions de dollars, pour aider les entreprises à mettre au point de nouvelles technologies environnementales de remplacement prometteuses faisant appel à des énergies de remplacement, aux bioproduits, à l'hydrogène et autres technologies importantes à l'échelle internationale.
- Il a amené le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), la Banque Royale du Canada, la Banque de développement du Canada et la Financière Manuvie à faire des investissements de contrepartie s'ajoutant à l'investissement initial de 90 millions de dollars effectué par l'Ontario dans le Fonds ontarien de capital-risque, ce qui a permis de créer un fonds doté de 205 millions de dollars.
- Pour répondre aux défis que représente l'obtention de capitaux pour les entreprises privées novatrices ontariennes dans le secteur des technologies propres, des sciences de la vie et des technologies de pointe dans le secteur de la santé, ainsi que dans les secteurs des médias numériques et technologies de l'information et des communications, il a octroyé 250 millions de dollars au Fonds ontarien de

développement des technologies émergentes pour des investissements directs faits en collaboration avec des fournisseurs de capital de risque.

- Il a initié, dans le cadre du Réseau EXCEL, un remaniement des programmes et des fournisseurs afin d'accroître l'efficacité des programmes de commercialisation et d'innovation.
- Le MRI a investi 1,8 million de dollars en 2008-2009 dans l'Échange des technologies de la santé, qui accélère l'innovation, la commercialisation et la croissance du secteur ontarien des technologies médicales et fonctionnelles.

Former la prochaine génération de chercheurs et d'innovateurs

- Le MRI a honoré les meilleurs chercheurs de l'Ontario en remettant les Prix Catalyseur (six entreprises novatrices ont reçu 1,2 million de dollars en 2009-2010) et les Prix Découverte (les cinq meilleurs chercheurs ont reçu 1,75 million de dollars en 2009-2010). Les bourses d'excellence du premier ministre en recherche médicale, financées par le MRI et administré par MaRS, ont accordé 5 millions de dollars à 2 personnes en 2009-2010.
- En 2009-2010, dans le cadre du Programme de bourses de nouveaux chercheurs, le MRI a remis 11,5 millions de dollars à 82 nouveaux chercheurs pour les aider à constituer leur équipe et les appuyer au début de leur carrière.
- Toujours en 2009-2010, le MRI a accordé des bourses de recherche postdoctorale d'une valeur de 2,5 millions de dollars pour appuyer 50 personnes en Ontario. Ce programme de bourses permet de recruter de jeunes chercheurs remarquables qui, à titre de boursier de recherche postdoctorale, travaillent dans des établissements de recherche de la province pendant deux ans.
- Par l'entremise de ses programmes pour les jeunes, le MRI a sensibilisé plus de 160 000 jeunes aux sciences lors de 4 500 activités visant à leur offrir des expériences pratiques à l'extérieur de la classe.

Promouvoir le secteur ontarien de l'innovation sur la scène nationale et internationale

- En 2009-2010, l'entente de partenariat sur les cellules souches avec la Californie, signée en mai 2008 avec un engagement de 30 millions de dollars du ministère par l'entremise de l'Institut ontarien de recherche sur le cancer, a généré des investissements supplémentaires de 80 millions de dollars de la part d'autres organismes destinés à des projets communs de cellules souches du cancer de l'IORC auxquels travaillent des scientifiques canadiens et californiens.
- Après avoir signé un protocole d'entente avec la Chine en 2008, le MRI est allé de l'avant avec le partenariat.

- Le ministère a continué d'appuyer les activités ontariennes de collaboration scientifique internationale en finançant des projets stratégiques dans le cadre du Programme de collaboration stratégique à l'échelle internationale.

Résultats du MRI relativement aux principales mesures de performance pour 2008-2009

Résultats du MRI relativement à ses trois principales mesures de performance pour 2008-2009 :

- Investissements à levier financier de 526 millions de dollars en 2008-2009, une augmentation de 82 millions de dollars par rapport à l'an dernier et de 201 millions de dollars par rapport à l'objectif fixé.

Tableau 1 : Dépenses ministérielles 2009-2010

	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$)
Fonctionnement	272,5 M\$
Immobilisations	71,3 M\$
Effectif (au 31 mars 2010)	145

GLOSSAIRE

AAC	Applications adaptées aux communications
ACDF	Autres charges directes de fonctionnement
BNC	Bourses de nouveaux chercheurs
BRP	Bourses de recherche postdoctorale
CCROE	Conseil consultatif du Réseau ontarien d'excellence
CEO	Centres d'excellence de l'Ontario
CRI	Centre régional d'innovation
CSI	Centre sectoriel d'innovation
EFOC	Exonération fiscale ontarienne pour la commercialisation
ER-FRO	Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario
FOCR	Fonds ontarien de capital-risque
FODTE	Fonds ontarien de développement des technologies émergentes
FPPI	Fonds pour les projets pilotes d'innovation
FRO	Fonds pour la recherche en Ontario
GL ²	volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie
HTX	Échange des technologies de la santé
ICGC	International Cancer Genome Consortium
IORC	Institut ontarien de recherche sur le cancer
IR-FRO	Programme d'infrastructure de recherche du Fonds pour la recherche en Ontario
MaRS	District de la découverte MaRS
MDEC	Ministère du Développement économique et du Commerce
MRI	Ministère de la Recherche et de l'Innovation
OMERS	Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario
PAA	Programme d'accélération des affaires
PC	Prix catalyseur
PD	Prix Découverte
PCISP	Programme de collaboration entre les industries et le secteur postsecondaire
PCSI	Programme de collaboration stratégique à l'échelle internationale
PME	Petites et moyennes entreprises
R-D	Recherche-développement
Réseau EXCEL	Réseau ontarien d'excellence
ROC	Réseau ontarien de commercialisation
SOFC	Société ontarienne de financement de la croissance
TMF	Technologies médicales et fonctionnelles
T-STOP	Programme de participation des enseignants à la recherche scientifique et technologique
Y-STOP	Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie